

Âge (indicatif)	Niv. scolaire (indicatif)	Formation Musicale - FM pour les instruments	INSTRUMENT	DANSE classique ou contemporaine	TARIFS en ligne sur <a href="http://www.conservatoire-gpc.net">www.conservatoire-gpc.net</a>
<b>CI O (cycle d'initiation et d'orientation)</b>					
5 ans	Grande section maternelle	EVEIL MUSIQUE ET DANSE cours de 60 min.	/	EVEIL MUSIQUE ET DANSE cours de 60 min.	<b>Eveil - Initiation (EI)</b>
6 ans	CP	INITIATION MUSIQUE <i>initiation rythmes, percussions, chant... 45 min. + planning découverte instrumentale</i>	et /ou	INITIATION DANSE <i>Possibilité de prendre les 5 ans si places disponibles. (dans ce cas, votre enfant peut faire 2 années d'initiation)</i>	
À partir de 7 ans	CE1	ORIENTATION	ORIENTATION <i>(1ère année d'instrument)</i>	ORIENTATION choix classique ou contemporain <i>(7 ans débutants et 6 ans ayant déjà suivi l'initiation sur avis du professeur)</i>	
<b>Danse Tarif EI</b>					
<b>Musique Tarif CI-II</b>					
<b>CYCLE I</b>					
Âge : 7/8 ans pour les plus jeunes	Primaire	4 ans de Formation Musicale obligatoires <i>(de 1 h à 1 h 30 / semaine)</i>	Cycle I <i>(30 min. de cours individuel) Pratique collective obligatoire*</i>	CO1** CO2 CO3 CO4	+ FM Danse obligatoire
<b>CYCLE II</b>					
Âge : 11/12 ans pour les plus jeunes	Collège	1 <sup>ère</sup> année de FM de CII 2 <sup>e</sup> année de FM de CII 1 <sup>ère</sup> année de CM de CII 2 <sup>e</sup> année de CM de CIII	+ Formation auditive optionnelle <i>(obligatoire en vue d'un 3<sup>e</sup> cycle)</i>	Cycle II <i>(40 min. de cours individuel) Pratique collective obligatoire*</i>	Elémentaire 1 Elémentaire 2 Elémentaire 3 Elémentaire 4  + Culture chorégraphique optionnelle <i>(obligatoire en vue d'un 3<sup>e</sup> cycle)</i>
<b>CYCLE III - FIN D'ETUDES - CYCLE SPÉCIALISÉ (CS)</b>					
Âge : à partir de 15 ans	Lycée et +	Toutes les options sont obligatoires pour les élèves en 3 <sup>e</sup> cycle ou cycle spécialisé : <i>FM, CM, musique de chambre</i>	Cycle III <i>(50 min. de cours ind) ou CS (60 min. de cours ind)</i>	Cycle III ou CS <i>(convention avec le CRR de Rouen pour le CS Danse)</i>	<b>Cycle III</b>

\* Pratiques collectives : musique de chambre, orchestres, djembé, danse, chorales, ateliers...  
\*\* CO : cycle d'observation

Le cycle spécialisé concerne les élèves qui souhaitent s'orienter vers un DEM ou un DEC en vue d'une professionnalisation

Les nouveaux élèves non débutants ou de plus de 8 ans sont en probatoire pendant 1 an (renouvelable 1 fois). À l'issue du probatoire, l'élève est intégré au cycle adéquat.

Pour les instrumentistes "adultes", la pratique collective est obligatoire.